

Réunion du Conseil Municipal du 28 juin 2018

Points à l'ordre du jour :

Modification du tableau des adjoints, décisions modificatives, personnel communal - création de postes, organisation année scolaire 2018-2019, cantine et garderie - tarifs, Enfouissement du réseau téléphonique à Vermejo, Vente terrain Les Torgues, Eco-lotissement - révision du cahier des charges, Eau - contrat SAUR, RPQS 2017, Voirie 2018, Demande de subvention SCC, RGPD, Questions diverses

Délibérations votées par le Conseil Municipal

▪ Modification du tableau des adjoints

Suite au décès de Jean-Louis Laroussinie, premier adjoint, Monsieur le Maire propose d'arrêter à 3 le nombre de postes d'adjoints :

- 1^{er} adjoint : David ERNEST
- 2^{ème} adjoint : Nicole BRUEL
- 3^{ème} adjoint : Claude PUECH

Accord du Conseil.

▪ Décisions modificatives

Ecritures budgétaires concernant le budget de la commune et le budget du Lotissement

Le budget voté dans le cadre des travaux de voirie pour 2018 était de 40 000€ (30.000€ en investissement, 10 000€ en fonctionnement) ; le devis reçu pour les travaux envisagés est de 50.000€. Accord du Conseil Municipal pour ces travaux.

▪ Personnel communal – Création de postes

Lors du dernier conseil d'école, les enseignantes ont renouvelé leur satisfaction concernant Mégane BONNEFONS qui a remplacé Josiane MATHAU, en qualité d'ATSEM.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de lui proposer un contrat d'un an en qualité d'ATSEM auprès de Madame Paramelle, sur un temps de travail annualisé de 30 heures hebdomadaires.

La convention de mise à disposition de personnel avec Junhac sera renouvelée pour l'année scolaire 2018-2019 afin que Madame Séverine NOEL intervienne auprès de Madame Venzac et pendant le temps périscolaire à hauteur de 29 heures hebdomadaires annualisées.

Création d'un poste contractuel de 13h30 hebdomadaires pour l'année scolaire 2018/2019 pour Madame Corinne Tachet.

Accord du Conseil Municipal.

▪ Convention cantine scolaire

Présentation de la convention cantine scolaire pour l'année 2018/2019 avec l'Escarpidou qui propose le prix du repas à 5,45 € TTC : accord du Conseil.

▪ Tarifs cantine et garderie

Propositions pour 2018/2019 :

- Cantine : 2,75€ le repas
- Garderie : tarif inchangé (1,50 € le matin de 7h00 à 9h00 et 1,50 € le soir de 16h45 à 19h00)

Accord du Conseil.

▪ Demande de subvention exceptionnelle par le SCC

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de subvention reçue du Sporting Châtaigneraie Cantal, dans le cadre de l'organisation des Coupe Combourieu et Coupe du Cantal au mois de juin à Lacapelle del Fraisse.

Accord du conseil pour l'attribution d'une subvention de 300€

▪ Gratification stagiaire

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une gratification à Monsieur Louis Gaudelas qui est intervenu à l'école bénévolement dans le cadre de son service civique et qui s'est beaucoup investi dans le cadre des TAP.

Accord du Conseil Municipal pour l'octroi d'une gratification de 100 euros.

▪ Enfouissement du réseau téléphonique à Vermejo

Les travaux d'enfouissement du réseau téléphonique à Vermejo vont être réalisés par le Syndicat Département d'Electrification, pour un montant HT de 2.299,28€. Dans ce cadre, la commune doit verser un fonds de concours de 60%, soit 1.379,57€.

Accord du Conseil.

▪ Vente d'un terrain au champ des Torques

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été sollicité par Monsieur et Madame Joulia pour l'achat du lot disponible au lotissement du Champ des Torques (parcelle D842 d'une surface de 1.790m²) ainsi que la parcelle desservant les 2 lots (D840 - 217m²).

Accord du Conseil pour la vente du terrain au prix de 20.000,00€ TTC.

▪ Rapports sur le Prix et la Qualité du Service public 2017

Le code général des collectivités territoriales impose la réalisation de rapports annuels concernant le service public de l'eau et de l'assainissement collectif. Ces derniers sont publics et permettent d'informer les usagers ; ils sont consultables sur le site www.services.eaufrance.fr

Le Conseil Municipal adopte ces rapports.

▪ Subvention école primaire de Canteloube

Monsieur le Maire propose l'attribution d'une subvention de 50€ à l'école publique de Canteloube dans le cadre d'une aide au voyage scolaire pour un enfant domicilié sur la commune.

Accord du Conseil Municipal.

Questions diverses

▪ Services techniques

Nécessité de recruter du personnel du fait de nombreux travaux en cette période.

Aucune candidature intéressante n'ayant été transmise par Pôle Emploi en vue d'un contrat aidé, la commune a fait appel à Dispo services ce qui permet d'avoir recours à du personnel à la demande, en fonction des nécessités.

▪ Temps d'Activité Périscolaire

L'Entente Football Châtaigneraie Veinazès propose d'intervenir auprès des enfants pendant les TAP.

▪ Eco-quartier – Modification du cahier des charges

Une demande d'achat d'un lot a été transmise ; toutefois, le projet de construction envisagé nécessite la révision du règlement intérieur et du cahier des charges du lotissement.

Au vu du peu de nombre de demandes d'achat de lots, il convient de s'interroger sur la nécessité de redécouper ou non le terrain afin de passer de 5 à 4 lots. Toutefois, Maisons Partout a informé Monsieur le Maire qu'ils auraient un prospect pour l'achat d'un autre lot ; dans ce cas le redécoupage ne serait pas envisagé.

▪ Gestion des stations d'eau potable

Suite au départ de Monsieur Prieto, la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne a confié la gestion des stations à la SAUR.

Les agents municipaux ne sont plus en charge des astreintes, ce qui permettra de libérer du temps pour les autres missions.

▪ Règlement Général sur la Protection des Données

Dans le cadre du RGPD, chaque commune a l'obligation de désigner un délégué en charge du suivi de son application. La Communauté de communes devrait assumer cette mission, les modalités seront définies prochainement.

▪ Ligne de trésorerie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'est pas nécessaire, pour le moment, de contracter une ligne de trésorerie supplémentaire ; les subventions attendues ont été versées.

▪ Divers

- La réception des travaux de l'école aura lieu le 26 juillet.
- Tracteur Mac Cormic : les freins sont à refaire, le chargeur qui ne répondait plus aux normes a été vendu en vu de l'achat d'un godet